OBJECTIF COACHING
Formation • Coaching • Conseil

ALIGNER LE TRAVAIL
ET PRÉVENIR LA SURCHARGE

Piloter la performance durable de son équipe.

🔥 Prévenir la surcharge… C'est d'abord rendre visibles les conditions qui créent la pression.

Les risques psychosociaux prennent souvent racine dans l'organisation du travail et les pratiques de gestion. Sans méthode claire :

- ✓ Les signaux faibles d'épuisement passent inaperçus — jusqu'à ce qu'ils deviennent des problèmes
- ✓ Les objectifs flous ou irréalistes transfèrent inutilement de la pression à l'équipe
- ✓ Les gestionnaires confondent suivi de l'activité et soutien à l'autonomie

💡 **Et si le véritable enjeu n'était pas de gérer le temps… mais de piloter le travail ?**

POURQUOI CETTE FORMATION MAINTENANT ?

La Loi 27 oblige les organisations à identifier et prévenir les risques psychosociaux — et les gestionnaires sont en première ligne pour agir concrètement. Pourtant :

- ✓ Plusieurs gestionnaires n'ont pas de méthode pour rendre la charge visible avant qu'elle devienne critique
- ✓ Les priorités contradictoires génèrent un stress diffus chronique dans les équipes
- ✓ Le suivi non structuré oscille entre absence et surcontrôle

Une gestion structurée du travail permet d'**aligner les priorités**, de **prévenir la surcharge** et de **soutenir la performance durable**.

CE QUE VOS GESTIONNAIRES SAURONT FAIRE APRÈS 4 HEURES

Vos gestionnaires apprendront à :

- ✓ Identifier le **mode de travail dominant** de leur équipe — apprendre, tester, stabiliser ou livrer
- ✓ **Analyser la charge réelle** en distinguant urgence perçue, priorité réelle et signaux faibles d'épuisement
- ✓ **Formuler des objectifs clairs et soutenables**, puis communiquer un message-boussole adapté
- ✓ **Soutenir sans surcontrôler** : conduire un entretien d'alignement structuré en 5 étapes
- ✓ **Intervenir avec courage** face à la sous-performance ou à la charge transférée aux collègues
- ✓ Choisir un **engagement concret de 30 jours**, ancré dans les obligations de prévention (Loi 27)

Résultat : Des gestionnaires qui pilotent la performance avec clarté, en prévenant la surcharge.

IMPACT ORGANISATIONNEL

Lorsque les gestionnaires appliquent cette approche :

▲ **Clarté managériale** → Priorités comprises, objectifs réalistes et soutenables
▲ **Engagement préservé** → Collaborateurs soutenus, pas surveillés
▼ **Surcharge chronique** → Signaux faibles repérés et traités avant la crise
▼ **Risques psychosociaux** → Obligations Loi 27 intégrées aux pratiques quotidiennes

Agrément Emploi-Québec 0051566

CE QUI DISTINGUE CETTE FORMATION

Formations traditionnelles	Approche Objectif Coaching
✗ Dire aux employés de mieux gérer leur temps	☑ Rendre visibles les conditions qui créent la pression
✗ Réagir à la surcharge quand elle est visible	☑ Repérer les signaux faibles avant la crise
✗ Objectifs fixés sans vérifier la capacité réelle	☑ Objectifs clairs, réalistes et soutenables
✗ Suivi de l'activité — contrôle et micro-gestion	☑ Soutien sans surcontrôler — lever les obstacles

INFORMATIONS PRATIQUES

✓ **Durée** : 4 heures | **Format** : Présentiel ou virtuel | **Groupes** : 2 à 12 participants

STRUCTURE DE LA FORMATION

1. **Introduction** — Les 4 modes de travail et les 5 gestes de pilotage
2. **Partie 1** — Lire les signaux envoyés à l'équipe (miroir avant le miroir, classement des 10 mots)
3. **Partie 2** — Clarifier les objectifs et l'orientation dominante (grille de formulation, message-boussole)
4. **Partie 3** — Rendre la charge visible (carte thermique, 4 zones de tâches, tunnel de la surcharge)
5. **Partie 4** — Soutenir sans surcontrôler (plan d'entretien, scénarios de simulation en triade)
6. **Partie 5 & 6** — Gabarit de requête IA | Plan d'action 30 jours | Fiche synthèse Loi 27 (annexe)

LIVRABLES PARTICIPANTS

✓ Cahier du participant + outils pratiques	✓ Plan d'entretien : aligner le travail (recto-verso)
✓ Carte thermique + grille des 4 zones de tâches	✓ Grille d'observation d'une rencontre d'alignement
✓ Message-boussole + gabarit de requête IA	✓ Plan d'action personnalisé 30 jours
✓ Fiche synthèse — Pilotage du travail et Loi 27	✓ Attestation (agrément Emploi-Québec)

POUR QUI ?

- ✓ **Nouveaux gestionnaires** → Installer de bonnes pratiques de pilotage dès la prise de rôle
- ✓ **Gestionnaires** → Acquérir une méthode concrète pour piloter le travail et prévenir la surcharge
- ✓ **Professionnels RH** → Déployer un langage commun et répondre aux obligations Loi 27
- ✓ **Dirigeants** → Assurer la cohérence managériale et réduire les risques organisationnels

NOTRE ENGAGEMENT

Chez Objectif Coaching :

- ✓ **80 % pratique** – Les participants travaillent sur leur équipe réelle et leurs situations actuelles
- ✓ **Plan d'action prêt à implanter** – Ils repartent avec un engagement concret à 30 jours
- ✓ **Zéro jargon académique** – Tout est ancré dans leur réalité opérationnelle et la Loi 27

Notre mission : Transformer chaque gestionnaire en activateur d'engagement durable.

💡 Le statut de gestionnaire est compatible avec une charge élevée — mais plus avec une surcharge invisible, banalisée ou non gérée.

PRÊT À MIEUX PILOTER LE TRAVAIL ET PRÉVENIR LA SURCHARGE DANS VOTRE ORGANISATION ?

→ Appelez-nous : 1 877 293-8980
→ Écrivez-nous : info@objectifcoaching.com
→ Ou planifiez un appel de 15 min : https://calendly.com/mplantin/15min

Agrément Emploi-Québec 0051566

Avec vous pour inspirer et maintenir un leadership authentique et efficace